



Master Droit international parcours Administration internationale

5148P

ATTENTION, Informations susceptibles d'être modifiées

Ce master vise à :

> dispenser une formation spécialisée dans le droit international et le droit des organisations internationales à l'exclusion de la formation politique et économique. L'enseignement est orienté vers la pratique des organisations du régime commun des Nations Unies, des institutions financières siégeant à Washington (Banque mondiale, FMI, etc.), des organisations coordonnées (OCDE, OTAN, Conseil de l'Europe, Agence spatiale européenne, etc.), des organisations scientifiques européennes (CERN, ESO, LEBM, etc.) et non vers l'Union européenne.

Responsable

[Niki ALOUPI](#)

Responsable Master 1

[Louis d'AVOUT](#)

[Thibault FLEURY GRAF](#)

Scolarité de master

Master Droit international Administration internationale

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Droit international](#)

[Mme Niki ALOUPI](#)

[Masters en Droit](#)

[Master](#)

2 ans

[Formation initiale](#)

[Français](#)

[Bac +3 ou Bac +4](#)

Pour l'année universitaire 2025-2026 :

Bac+3 ou Bac+4 (droit, sciences économiques, administration économique et sociale ou langues étrangères appliquées) ;
Connaissances en droit et notamment en droit international public ;

Une bonne maîtrise de l'anglais ;

Idéalement un ou plusieurs stages effectués auprès d'une organisation internationale ou à défaut d'une organisation non-gouvernementale ou une autre institution.

Critères généraux d'examen des candidatures

Résultats académiques, notamment pour ce qui est des matières relevant du droit international public ;
Nombre et durée des stages effectués, ainsi que structure auprès de laquelle le(s) stage(s) fu(ren)t effectués ;
Motivation pour devenir fonctionnaire international et compréhension de ce que signifie vouloir intégrer la fonction publique internationale

Modalités d'examen des candidatures

Sur dossier



Accès bac+4 : [Capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Dans ce dernier cas, ce master est ouvert (sur dossier) :

- > Aux candidats titulaires d'un master 1 en droit, en sciences économiques, en administration économique et sociale ou en langues étrangères appliquées ;
- > Aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience professionnelle et aux travaux personnels des candidats, sur décision du responsable du master.

Une bonne connaissance de l'anglais est exigée.

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université après examen du dossier déposé par l'étudiant par une commission placée sous l'autorité du responsable du master.

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de Master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Droit international public 2
- > Droit international économique

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières au choix :

- > Grands systèmes de droit contemporains 1
- > Droit pénal international et européen
- > Droit international pénal
- > Droit maritime
- > Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- > Actualité du droit international privé ou histoire du droit international public

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Actualité du droit international privé » qui se compose de 18h de CM et la matière « histoire du droit international public » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)



2 matières au choix :

- > Droit international humanitaire
- > Droit du contentieux international
- > Droit du commerce international

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire (non choisie en UEF) :

- > Droit international humanitaire
- > Droit du contentieux international
- > Droit du commerce international

3 matières au choix :

- > Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- > Droit des relations extérieures de l'UE
- > Droit de l'environnement
- > Politique de l'Union européenne et marché intérieur
- > Droit constitutionnel comparé
- > Droit des étrangers
- > Problèmes actuels de droit international public (cours des professeurs invités de l'IHEI)

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques

L'étudiant peut effectuer une partie de son année « hors les murs » sous forme de stage (administration publique, entreprise, cabinets d'avocat), de module d'enseignements dans une autre discipline universitaire ou de séjour dans une université étrangère.

2e année (60 ECTS)

4 matières semestrielles obligatoires :

- Droit institutionnel des organisations internationales
- Droit et pratique de la fonction publique internationale
- Programme et finances des organisations internationales
- Droit et pratique de l'administration internationale



Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Droit institutionnel des organisations internationales » et « Droit et pratique de l'administration internationale » qui se composent de 25h de CM.
Chaque matière est évaluée par un écrit ou un oral noté sur 20 (coefficient 3).

2 matières annuelles obligatoires :

- > Droit international général
- > Droit des organisations internationales

Chaque matière se compose de 50h de TD.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 5) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 5).

Une note égale à 0/20 en contrôle continu entraîne l'ajournement.

1 matière à option au choix (en accord avec le responsable du Master) :

- > Principes généraux du droit international général
- > Espaces, Ressources, Environnement
- > Principes généraux du droit international économique
- > Paix et sécurité internationale
- > Nationaux et étrangers en droit international
- > Protection internationale et européenne des droits de l'homme

Chaque matière se compose de 25h de CM.

Chaque matière est évaluée par un écrit ou un oral noté sur 20 (coefficient 2) et.

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 30h de CM.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1). Une note égale à 0/20 en contrôle continu entraîne l'ajournement.

Stage :

- > Rapport de stage et soutenance

Le stage est évalué par une note sur 20 (coefficient 4). Une note inférieure à 10/20 entraîne l'ajournement.

Règles spécifiques

Un exercice facultatif consistant en une simulation de conférence diplomatique (exercice commun aux diplômés de l'IHEI) donne droit à une bonification de note par le jury. Cet exercice se compose de 10 h de préparation et 1 journée de conférence diplomatique simulée.

Le stage doit être effectué uniquement dans une organisation intergouvernementale (notamment à l'étranger : New York, Vienne, Genève, Munich, Rome, Londres, Madrid, Bruxelles, plus rarement en Afrique, Amérique latine, Asie ou Moyen-Orient).

Il doit avoir une durée minimale de deux mois et être agréé par le directeur des études et des stages. Le stage est une condition nécessaire à l'obtention du diplôme.

Toute absence a une épreuve entraîne l'ajournement par le jury.

Les matières suivantes sont mutualisées avec d'autres Parcours de la Mention :

- > Principes généraux du droit international général (commun au parcours Droit international public)
- > Espaces, Ressources, Environnement (commun au parcours Droit international public)
- > Principes généraux du droit international économique (commun au parcours Droit international public)
- > Paix et sécurité internationale (commun au parcours Droit international public)
- > Nationaux et étrangers en droit international - (commun au parcours Droit international public)
- > Protection internationale et européenne des droits de l'homme (commun au parcours Droit international public)



La participation à un concours de plaidoirie validée par le directeur du master pourra apporter de 6 à 12 points supplémentaires (soit de 0,4/20 à 0,8/20 point de moyenne annuelle) qui s'ajouteront au total des points obtenus.

Les étudiants qui effectuent un stage long, de 2 à 6 mois, qui dépasserait la fin de l'année universitaire doivent prendre une deuxième inscription pour terminer le stage et présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire.

Par ailleurs, les étudiants qui le souhaitent peuvent en toute hypothèse et de droit prendre une deuxième inscription, pour commencer un stage long après leur réinscription ou pour compléter leur premier stage par un ou plusieurs autres stages effectués lors de cette nouvelle année universitaire. Le cas échéant, ils doivent présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire.

Postes d'administrateur dans un service politique juridique ou administratif d'une organisation internationale incluant finances, personnel ou appui aux programmes le cas échéant, dans d'autres services, selon la spécialité de l'intéressé.